



# Quelques conseils pour préparer votre arrivée au

## Centre Sainte-Thérèse.

Entrer en Maison de Repos implique de nombreux changements et demande à chacun de s'adapter à un nouveau cadre de vie.

C'est pourquoi nous sommes attentifs à mettre tout en œuvre pour « faciliter » ce changement. Nous vous laissons la possibilité d'aménager votre chambre selon vos goûts dans la mesure du possible (possibilité d'aménager la chambre avant l'entrée): cadres, décorations, tableaux, fauteuil électrique etc. Notre objectif est que vous vous sentiez chez vous. Le jour de votre admission, l'assistante sociale vous conduira jusqu'à votre chambre, elle vous expliquera le fonctionnement de la maison de repos et répondra à vos éventuelles questions.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter via :

Tél. : 083/21.22.61

Email : [service.social@cst-asbl.be](mailto:service.social@cst-asbl.be)

Ou

[secretariat@cst-asbl.be](mailto:secretariat@cst-asbl.be)

### La chambre est équipée :

- d'un lit médicalisé électrique avec matelas, lampe de lit et linge plat
- d'une armoire et garde-robe
- d'un fauteuil
- d'une table avec une chaise
- d'un réfrigérateur
- D'une salle d'eau avec wc, douche et lavabo avec robinetterie électronique

### Le jour de votre emménagement vous aurez besoin des effets personnels suivants :

- Vêtements de tous les jours
- Pyjamas ou robes de nuit
- Sous-vêtements en suffisance
- Chaussures (si possible qui tiennent derrière le pied)
- Un sac de voyage (avec un essuie et un gant de toilette) en cas d'hospitalisation
- **Produit d'hygiène** : Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, colle à dents, crèmes, parfums...
- **Accessoires** : peigne et brosse à cheveux, rasoir (jetable ou électrique) et mousse à raser, bac à linge (si votre famille gère votre lessive personnelle), pince à épiler, maquillage...

Inutile de marquer de votre nom sur le linge lorsqu'il est repris par la blanchisserie, celle-ci s'occupe de mettre les « nominettes » sur les vêtements.

### Au point de vue administratif :

- Carte d'identité
- 6 vignettes de mutuelle
- Les **boîtes de médicaments** ainsi qu'éventuellement les ordonnances, les autorisations de la mutuelle nécessaires pour certains médicaments.
- Prévenir le médecin traitant de l'entrée et vérifier avec lui la suite du suivi médical.

Avenue Schlögel, 124 5590 Ciney  
I.N.G. : 310-0154540-08 – Tél. : 083/21.22.61 – Fax : 083/21.50.39

[secretariat@cst-asbl.be](mailto:secretariat@cst-asbl.be)

Agr RW : 191-030-102 Agr INAMI : 73071682 210

*Le Centre Sainte Thérèse ASBL respecte la législation belge en matière de protection de la vie privée, ainsi que les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données*

**Attention** en cas de changement de mutuelle, de médecin, d'hôpital de référence, etc. Veuillez en avvertir le service social ou le secretariat. D'avance merci

Avenue Schlögel, 124 5590 Ciney  
I.N.G. : 310-0154540-08 – Tél. : 083/21.22.61 – Fax : 083/21.50.39  
[secretariat@cst-asbl.be](mailto:secretariat@cst-asbl.be)

Agr RW : 191-030-102 Agr INAMI : 73071682 210

*Le Centre Sainte Thérèse ASBL respecte la législation belge en matière de protection de la vie privée, ainsi que les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données*